

Saisissez les opportunités qui s'offrent à vous !



Rencontre avec Mélinée Aprikian

POUVEZ-VOUS NOUS DÉCRIRE VOTRE PARCOURS ACADÉMIQUE ?

J'ai intégré Sciences Po en 2014 sur le [campus euro-américain](#) de Reims dans le cadre du double diplôme avec l'Université de Colombie Britannique (UBC). Après deux années riches d'enseignements en sciences sociales, je me suis spécialisée en géographie et relations internationales à Vancouver, où j'ai obtenu un Bachelor of Arts.

J'ai ensuite voulu mettre en œuvre et confronter mes connaissances théoriques au monde professionnel au cours d'une année de césure avant mon entrée en master. C'est ainsi que j'ai effectué un stage au sein du pôle "Social issues and human rights" de l'Initiative Financière de l'ONU Environnement (UNEP FI) à Genève, un partenariat entre les principaux acteurs financiers mondiaux et le Programme des Nations unies pour l'environnement. Dans un second temps, j'ai travaillé comme stagiaire auprès de la Représentante spéciale pour la bioéthique et la responsabilité sociétale des entreprises au ministère de l'Europe et des affaires étrangères. Cette expérience très formatrice m'a permis de dialoguer à la fois avec des dirigeants d'entreprises, des autorités publiques mais également avec des associations et ONG sur la probité et la responsabilité des agents économiques.

Rejoindre le [master Droit économique](#) de Sciences Po est alors apparu comme une évidence afin d'acquérir les fondamentaux du droit économique et m'armer ainsi d'un outil concret pour contribuer à une croissance encadrée des échanges économiques.

POUR QUELLES RAISONS AVEZ-VOUS CHOISI LA SPÉCIALITÉ CEA PROPOSÉE AU SEIN DU MASTER DROIT ÉCONOMIQUE ?

La [spécialité Contentieux économique et arbitrage \(CEA\)](#) permet d'acquérir des compétences pratiques en contentieux des affaires empruntant à différentes branches du droit (administratif, pénal, civil). On y apprend notamment à analyser d'arrêts de la Cour de cassation, à mettre en place des stratégies procédurales ou encore à rédiger des conclusions et clauses contractuelles. C'est à ce titre que le cours "Prévention et anticipation du contentieux dans la rédaction des écrits", dispensé par le Professeur [Dany Cohen](#) et faisant intervenir des praticiens du droit, m'a particulièrement intéressée puisqu'il s'agit de s'interroger sur les interprétations d'actes juridiques qu'une juridiction ou un arbitre pourrait être amené à faire.

DANS QUELS PROJETS VOUS ÊTES-VOUS INVESTIE AU COURS DE VOTRE MASTER ?

Dans le cadre de ma première année de master, j'ai participé à un [projet collectif](#) proposé par Sciences Po en partenariat avec

le Natural Resource Governance Institute (NRGI) et l'Institut de recherche et d'enseignement sur la négociation de l'ESSEC. Il s'agissait d'étudier la renégociation des contrats miniers en Guinée à la suite de l'entrée en vigueur de nouvelles dispositions légales, en s'intéressant particulièrement aux clauses relatives à la fiscalité et à la lutte contre la corruption.

En deuxième année de master, j'ai rejoint la clinique [Responsabilité et innovation sociale des entreprises \(RISE\)](#) de l'École de droit de Sciences Po. Le programme proposé s'articule autour de deux axes. D'une part, des professeurs et professionnels dispensent tout au long de l'année un cours sur les problématiques juridiques liées à l'éthique des affaires. D'autre part, chaque groupe d'étudiants participe à un projet différent. J'ai ainsi pris part à un projet de recherche pour [l'association Sherpa](#) portant sur la responsabilité juridique d'acteurs économiques impliqués dans des pratiques de surveillance de masse.

QUELS SONT VOS PROJETS POUR LA SUITE ?

En parallèle de la préparation de l'examen du Centre Régional de Formation Professionnelle des Avocats (CRFPA), j'effectue un stage de fin d'études au sein d'un cabinet d'avocats spécialisé dans le contentieux des affaires et la défense pénale.

A plus long terme, j'ai pour ambition de travailler en droit pénal des affaires et compliance dans un cabinet d'avocats ou au sein de la direction juridique d'une entreprise transnationale.

QUELLE IMAGE ATTACHEZ-VOUS À VOTRE PASSAGE À L'ÉCOLE DE DROIT ?

Mes années au sein de l'École de droit de Sciences Po m'ont avant tout appris une chose : saisissez les opportunités qui s'offrent à vous ! Participer à un projet proposé par la [Clinique de l'École de droit](#) ou à un projet collectif peut changer la façon de voir le monde qui nous entoure mais aussi transformer nos ambitions personnelles.

Au-delà des études, essentielles pour maîtriser connaissances juridiques et outils d'analyse et de réflexion, ces projets permettent d'avoir un impact concret ainsi qu'une vision plus pratique du droit.

Mélinée Aprikian, diplômée 2021 du master Droit économique spécialité Contentieux économique et arbitrage (CEA)